



LA TRAPPE - JUIN 1930
A droite Edith DASSAUD, institutrice au Bourg

SOMMAIRE

- 2 Édito du Maire - ADIL**
- 3 État-Civil - DICRiM - TE63**
- 4 Travaux - Projets**
- 5-6 Finances communales**
- 7-8 Commémoration - Vie associative**
- 9 Culture**
- 10 Espace VTT**
- 11 Le coin des enfants**
- 12 Agenda**

Mes chers concitoyens,

Alors que le vent souffle les derniers miasmes de l'hiver et balaie les feuilles de l'an passé, en voici un florilège qui vous permettra de vous informer sur notre petite vie locale.

Ce début d'année, riche en émotions diverses, nous apporte surtout des nouvelles inquiétantes du vaste monde. Conflits, situation économique, criminalité rythment les journaux. Ne cédon pas à la morosité ambiante ; certes, les temps sont durs, mais il faut essayer de voir la beauté des choses.

Nous avons la chance de vivre dans un coin de nature qui semble, pour l'instant, relativement épargné par le « mal-être » urbain. Cependant, il nous faut être vigilants. Récemment, le village de Randier, alors désert pour quelques jours, a été victime d'une razzia organisée. Nous comptons sur votre sagacité pour repérer des allers et venues suspectes, les forces de l'ordre sont preneuses d'informations permettant de prévenir des infractions.

Quelques incivilités sont repérées par endroits, dépôt d'ordures sur la voie publique, dégradation de panneaux... Ces actes gratuits se font au détriment de la collectivité.

Dans un autre registre, cette année encore, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition afin de ne pas pénaliser le budget de l'ensemble de la population. La mise en place de l'adressage est en train de se terminer. Un programme de réfection des bouches à incendie va débiter afin d'optimiser la lutte contre les incendies. Les commissions municipales planchent sur divers projets, réorganisation, voire extension du cimetière, réflexion sur le devenir de l'ancien gîte, amélioration de la Grange ; le travail ne manque pas, encore faut-il que le financement suive...

Les activités estivales vont recommencer, attirant, je l'espère, de nombreux visiteurs dans notre belle commune. J'en profite pour remercier les différents acteurs de ces manifestations, associations, particuliers qui ont à cœur de valoriser notre cadre de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture et comme on dit ici : ménagez-vous...

Le Maire, Serge FAYET.



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ? 

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ? 

Mon logement est-il décent ? 

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

Décès

GOUTAY Yves, 88 ans, décédé le 13/10/2023 à Vichy (Allier)

SCHRÖDER Friedel, 93 ans, décédé le 01/12/2023 en Allemagne

SAINT ANDRÉ Monique épouse DIEBOLT, 86 ans, décédée le 18/12/2023 à Mulhouse (Haut-Rhin)

CHARRET Joannès, 81 ans, décédé le 19/02/2024 à Noalhat

Prévention des risques

La réglementation impose aux communes, concernées par au moins un risque majeur, de se doter d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Une fois ce document élaboré, le Maire doit le diffuser à l'ensemble de la population.

Ainsi, vous trouverez, inséré dans votre Ptit Journal n° 73, le DICRiM de Saint-Victor-Montvianeix qu'il vous faudra conserver après en avoir pris connaissance.

Territoire d'énergie Puy-de-Dôme - TE63 (nouvelle dénomination du SIEG du Puy-de-Dôme)

LE SAVIEZ-VOUS ?

territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32 % de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

*pour une coupure de 5h par nuit

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

Travaux de voirie communale « Programme 2024 »

Cette année, le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux de voirie communale, dont le coût total prévisionnel s'élève à 111 330.29 € HT, soit 133 596.35 € TTC . Les travaux porteront sur la réfection des voies suivantes :

- VC n° 2 : partie du Mas aux 3 Cerisiers (300 ml),
- VC n° 15 : partie qui dessert le village de Mosnat (500 ml),
- VC n° 18 qui dessert le village de Chossière (775 ml),
- VC n° 19 qui dessert le village de Toinon (265 ml).

Ce programme de voirie sera financé de la façon suivante :

- par le Conseil Départemental pour un montant de 44 532 €,
- par l'État pour un montant de 30 000 €.

Ce qui laisse à la charge de la Commune la somme de 36 798.29 € HT.

Adressage

Ainsi que vous en avez été informés personnellement, l'adressage est en cours de mise en place. Les numéros de maisons sont à retirer à la mairie.

L'action municipale vise ainsi à améliorer votre sécurité (services d'urgence, police, gendarmerie) et l'efficacité des services (fibre, livraison, réseaux) grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

Pour information, le site officiel www.service-public.fr permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page « Changement d'adresse en ligne ».

Certains ont pu être étonnés de certaines appellations. La plupart des noms de voies ont été choisies par la commission en accord avec le cadastre ancien et nouveau et afin de perpétuer le souvenir d'endroits ou de personnes marquantes. Il est à rappeler qu'une réunion d'information a été proposée en juillet 2023.

Collecte des déchets verts

Pour mémoire, la municipalité envisage d'apporter un nouveau service à ses administrés en organisant la collecte des résidus de taille puis de les broyer et enfin la possibilité pour les habitants de récupérer le « broyat » qui en résultera.

Une consultation avait été mise en place dans le précédent numéro afin de savoir si des personnes étaient intéressées par l'installation d'une benne pour recueillir les déchets verts. Cette demande n'a eu aucun succès. Toutefois, une benne sera installée à Pitelet à une date que nous vous communiquerons ultérieurement.

Ciné Parc



Une séance Jeune Public (à partir de 6 ans) est prévue samedi 27 avril 2024 à 15h, à La Grange. Les équipes de Ciné Parc projeteront le film « Le dernier jaguar ». Le tarif de la séance est de 3.50 € pour les moins de 18 ans.

Afin de permettre aux enfants de la commune de profiter de cette séance, le conseil municipal propose d'effectuer un « ramassage » avec le bus scolaire, à partir de 14h.

S'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le lundi 22 avril 2024.

Un goûter sera offert à l'issue du film puis les enfants seront redéposés chez eux à partir de 17h.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 Budget Principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère générale	74 366.07 €	Atténuations de charges	4 882.90 €
Charges de personnel	131 318.70 €	Produits des services	5 397.68 €
Atténuations de produits	9 604.00 €	Impôts et taxes	185 591.68 €
Autres charges de gestion courante	43 807.51 €	Dotations et participations	154 873.99 €
Charges financières	1 007.15 €	Autres produits de gestion courante	11 827.26 €
Provisions pour risques	30.00 €	Produits spécifiques	5 525.00 €
Opérations d'ordre	24 921.98 €	Opérations d'ordre	19 677.60 €
TOTAL	285 055.41€	TOTAL	387 776.11 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 79 950.43 €

Les principaux investissements de l'année 2023 ont été les suivants :

Acquisition d'une saleuse	21 720.00 €
Travaux d'office pour compte de tiers	6 500.00 €
Travaux divers bâtiments communaux	2 518.00 €
Réparation candélabres suite grêle	1 845.83 €
Restauration registres paroissiaux	2 547.00 €
Acquisition tondeuse et tronçonneuse	2 603.00 €
Tableau classement voirie	7 320.00 €

Recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 140 930.48 €

Les principales recettes d'investissements de l'année 2023 ont été les suivantes :

Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000.00 €
FCTVA	22 363.42 €
Taxe d'aménagement	547.08 €
Subventions d'équipement	36 598.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 Budget SMGF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère générale	541.43 €	Produits des services et ventes	18 345.00 €
Autres charges de gestion courante	1 202.00 €	Dotations et participations	1 000.00 €
Charges financières	22.85 €		
TOTAL	1 756.28 €	TOTAL	19 345.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : Emprunt pour 2 276.57 €

Recettes : Excédent de fonctionnement reporté pour 4 200.00 €

BUDGET PRIMITIF 2024

Budget Principal M57

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	183 669.17 €	Atténuations de charges	2 000.00 €
Charges de personnel	135 100.00 €	Produits des services	2 310.00 €
Atténuations de produits	8 700.00 €	Impôts et taxes	187 615.00 €
Autres charges de gestion courante	50 015.00 €	Dotations et participations	155 437.00 €
Charges financières	902.40 €	Autres produits de gestion courante	7 800.56 €
Charges spécifiques	540.00 €	Produits spécifiques	0.00 €
Dotations au provisions	975.00 €	Opérations d'ordre	0.00 €
Opérations d'ordre	103 141.43 €	Résultat reporté	127 880.44 €
TOTAL	483 043.00 €	TOTAL	483 043.00 €

Produit attendu en matière de fiscalité :

Taxe sur le foncier bâti : 101 806 €

Taxe sur le foncier non bâti : 67 199 € - 24 212 € (contribution coefficient correcteur) = 42 987 €

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19 322 €

Les dotations de l'Etat :

Les dotations de l'Etat s'élèvent à environ 115 996 €.

Soit une hausse de 4.69 % par rapport à 2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Montant Budget Primitif 2024 = 375 316.00 €

Dépenses :

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Mise à jour tableau classement de voirie
- Travaux d'éclairage public
- Remplacement poteaux incendie défectueux
- Panneaux de signalisation pour l'adressage
- Travaux de voirie
- Aménagement cuisine à La Grange
- Création d'un espace de stockage à La Grange
- Extension du cimetière communal
- Restauration registres état-civil

Etat de la Dette : Capital restant dû au 01.01.2024 = 169 826.82 €

Recettes :

Les principales recettes d'investissements attendues sont les suivantes :

Excédents de fonctionnement capitalisés	70 000 €
FCTVA	21 872 €
Subventions d'équipement	96 450 €

11 NOVEMBRE 2023



19 MARS 1962



Amicale Laïque



L'Amicale Laïque de Pitelet a organisé sa journée galette des rois, le samedi 06 janvier, autour d'une truffade, préparée par les dames de l'Amicale. Moment chaleureux qui s'est poursuivi par un après-midi jeux de société (belote, skyjo, mastermind, le 6 qui prend...), et de bons fous rires. La soirée s'est clôturée à 19 heures.

Le désormais traditionnel « fougard » a eu lieu le samedi 16 mars en l'honneur des nouveaux habitants du village et des bébés 2023 des villages environnants.

Enfin, le bal de Pâques s'est déroulé le dimanche 31 mars avec VIBRASON sur le thème des années 80.



Le Club rural

Tous les membres du Club se sont retrouvés chaque mercredi (*jour des grands enfants*) de cet hiver dans la salle du Club, bien au chaud autour du poêle. L'ambiance était, elle aussi bien chaleureuse, entre différentes parties de cartes et jeux de sociétés, entrecoupés d'un bon goûter confectionné par les membres.

En novembre, nous avons décidé d'améliorer le confort de la salle, en ajoutant des éléments de rangement avec un plan de travail. Dominique, Bernard, et Christian en ont réalisé l'assemblage et l'installation.

Une Assemblée Générale a été convoquée le 17 janvier 2024. Ont été élus et ou réélus : Marc BONNOT, Président ; Dominique DUCOURET, Trésorière ; Danielle BARGE, Secrétaire ; Anne-Marie GARNIER et Ginette MAUBERT, Membres du Bureau. Pour conclure cette Assemblée, nous avons fêté l'Épiphanie en appréciant les savoureuses galettes des rois réalisées par la boulangerie CARVALHO.

Cette session hivernale s'est terminée par le partage, à la salle du Club, de l'Aligot du Comité des Fêtes, dimanche 10 mars 2024.





leur journée à St-Victor. Petite nouveauté pour le Comité avec une brocante ouverte à tous, seules 5 personnes sont venues exposer à l'extérieur. L'atelier cirque proposé par la compagnie Passion Nez a réuni une trentaine d'enfants. La journée s'est conclue par un spectacle de cirque et de feux avec un public nombreux malgré la fraîcheur automnale.

Comité des Fêtes

Le 21 octobre dernier avait lieu notre 9^{ème} édition des Cucurbitacées. Le thème du concours de dessin était « Tous en piste » en rapport avec le cirque. L'école arrivée première est Palladuc, suivie de Celles St Joseph, La Monnerie, Lachaux et Viscomtat. Merci à eux pour leurs plus belles œuvres.

Nos artisans étaient, une fois de plus, contents de



Le week-end du 10 mars avait lieu notre traditionnel Aligot Saucisse à Pitelet. Première manifestation de l'année pour notre petit Comité. Toute l'équipe était sur le pont après avoir installé la salle samedi après-midi. Nous nous sommes retrouvés le lendemain vers 10h, une équipe en



cuisine sous la houlette d'Anny, Jeannine et Cécile pour couper les tartes, le fromage, le pain, préparer les commandes à emporter... Une autre équipe à la buvette avec Jean-Baptiste et Charlotte, les métronomes au vin chaud et à l'installation. Aux entrées, Cathy et Maïté. Pendant l'apéro le petit groupe de musique cubaine nous a agréablement accompagné avec Orlando et ses amis. Puis à 13h notre traiteur trépigne d'impatience ! La voici devant sa grande gamelle avec sa spatule en bois pour filer l'aligot. Appareil photo à l'appuis, tout le

monde y vas pour le souvenir. Bon c'est bien beau tout ça mais à table et c'est parti, Mme rempli les assiettes d'aligot et Michel mets une saucisse par personne. Le ballet du service prend forme, les cuisinières suivies de Stéphane, Nico et Aurélien et toute la Team du Comité en chassé croisé pour amener le fromages, le pain, la pompe aux pommes humm, le café et même l'apparition du fusil en verre et de son contenant. Et voilà après une bonne journée de travail, nous voilà récompensés d'avoir vendu 213 repas pour notre 1^{ère} de l'année. Nous sommes une petite équipe et même certainement une trop petite équipe alors si des fois vous voulez venir nous aider pour faire perdurer nos activités, n'hésitez surtout pas !



Nos prochaines manifestations se dérouleront le 15 juin pour la Fête de la musique et le 27 juillet pour le Marché Gourmand.

Les Mille Pat' Auvergnats

Journée initiation à la plongée en binôme pour les Mille Pat' Auvergnats, vendredi 26 janvier à Iloa, offerte gracieusement par le club subaquatique de Thiers. L'association pour personnes amputées, basée à Saint-Victor-Montvianeix depuis 2020, organise des sorties sportives : ping-pong, quad, VTT ou trottinette électrique ou tout simplement des moments de rencontres autour d'un repas ou d'un verre . Une sortie Bowling devrait être organisée en Avril.



Si vous connaissez des personnes amputées, ou en situation de Handicap , qui se sentent seules face a leur handicap , n'hésitez pas a leur parler de notre association , nous ferons un plaisir de les rencontrer.

Concerts de Vollore

Programmation saison estivale 2024

Date	Lieu	Ensemble
Samedi 6 juillet 20h30	Église de Sermentizon	Edwin Crossley, Quatuor vocal avec piano (Classique)
Dimanche 7 juillet 18h	Église de Saint-Victor-Montvianeix	Ensemble Solstice et Léon Bonnafé (Classique)
Mardi 9 juillet 20h30	Église de Viscomtat	Elise Bertrand, Gaspar Thomas, Hermine Horiot
Jeudi 11 juillet 20h30	Église de Saint-Rémy-sur-Durolle	François Salque, Vincent Peirani (Classique, Jazz)
Vendredi 12 juillet 20h30	Église de Vollore-Montagne	Ensemble Céladon (Baroque)
Dimanche 14 juillet 17h	Église de Vollore-Ville	Kymia (Musique du monde)
Dimanche 14 juillet 20h30	Château de Vollore-Ville	Quatuor Elmire (Classique)
Dimanche 14 juillet	Vollore-Ville	Déambulation Blue Moon, Brass Band (Jazz)
Mardi 16 juillet 20h30	Église de Celles-sur-Durolle	Quatuor Van Kuijk et G Couteau (Classique)
Jeudi 18 juillet 20h30	Courpière Espace Coubertin	Percussions Claviers de Lyon (Classique)
Samedi 20 juillet 20h30	Église de Les Salles	Alexander Paley Trio (Classique)
Dimanche 21 juillet 18h	Église d'Arconsat	Mikhail Rudy (Récital)
Mardi 23 juillet 20h30	Chabreloche Salle Fernand Bernard	Nagash Ensemble (Musique du monde)
Jeudi 25 juillet 20h30	Salle des Fêtes de Palladuc	Igor Gorcin Quartet (Jazz world)
Samedi 27 juillet 20h30	Église de Sainte-Agathe	Quintet à Cordes (Classique)
Dimanche 28 juillet 18h	Collégiale à Thiers	Romain Leleu Sextet (Classique, Jazz)



Médiathèque Maurice Adevah-Poeuf

Lieu : Place Antonin Chastel à Thiers

Horaires : Mardi 12h-18h, Mercredi 10h-18h, Jeudi 10h-13h, Vendredi 14h-19h, Samedi 10h-18h

Inscriptions : la médiathèque est en accès libre. La carte de lecteur est obligatoire pour emprunter et accéder à nos services. Profitez-en, elle est gratuite pour tous ! Anticipez votre venue en préparant les éléments nécessaires :

- ✂ le formulaire d'inscription (sur place ou sur le site internet),
- ✂ une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille pour les enfants,
- ✂ un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Informations : <https://ville-thiers.fr/la-mediathèque/>

Nous écrire : mediatheque.map@thiers.fr

Nous téléphoner : 04 73 80 44 24



Espace VTT-FFC du Massif des Bois Noirs

Contrairement à l'année précédente, c'est sous un week-end ensoleillé que c'est déroulé la 21^{ème} édition de la « Bois Noirs Oxygène » à ARCONSAT, randonnée VTT labellisée « RANDO d'OR » depuis 8 années consécutives (parmi 12 dans toute la France). Cette année les participants sont venus en nombre de l'ensemble de l'Hexagone pour s'élancer sur les 8 circuits de randonnée allant de 8 à 100 km et sur le circuit d'Enduro dont le départ était situé au Col de la Charme.

La veille, sous une fin de journée radieuse, ce sont 33 pratiquants, principalement des VTT à assistance électrique, munis de leurs éclairages, qui se sont élancés dans les environs sur la sortie gratuite semi-nocturne, encadrés par les membres du VTT Club des Bois Noirs.

Une fois de plus l'excellent travail des quelques 80 bénévoles mobilisés pour l'occasion aux inscriptions, aux ravitaillements, au débalisage et autres, véritable fer de lance d'une bonne organisation, a ravi l'ensemble des participants dont certains découvraient les parcours finement tracé au cœur des Bois Noirs.

À savoir, c'est la commune de CHAMPOLY, dominée par l'emblématique château des « Cornes d'Urfé », qui accueillera la 22^{ème} édition de la « Bois Noirs Oxygène » les 29 et 30 juin 2024.

Anthony Voltaire, contrôleur de la Fédération Française de Cyclisme, est venu le 29 septembre contrôler notre Espace VTT afin de vérifier que l'offre proposée, aussi bien auprès des pratiquants locaux, occasionnels ou bien des touristes de passage, reste de qualité.

Il a roulé sur le circuit n° 64 qui relie Noirétable au Col de La Loge et il est ensuite allé jusqu'au Col du Béal pour vérifier le balisage des circuits n° 60, 61, 62, 63 et 65.

Il a ainsi pu contrôler les points de départ de Noirétable, du Col de La Loge et du Col du Béal.

Les 3 points de départs ont été validés conforme aux exigences de la **F.F.C**, ainsi que le balisage de tous les circuits empruntés.

En amélioration, il nous a suggéré de rajouter des postes de réparation et des point de recharges VTT à Assistance Électrique sur quelques points de départ stratégiques. Nous avons obtenu l'excellente note de 185/200 et le Label 2024 est reconduit.



À la demande de Vichy Communauté, l'Espace et le VTT Club étaient présents à l'arrivée de l'étape de Paris-Nice à La Loge des Gardes. Nous avons créé un parcours d'initiation pour les enfants et les jeunes de l'école VTT ont proposé des démonstrations de Trial, très appréciées du public.

Notre association continue à être représentée auprès des acteurs du tourisme dans le cadre de la fusion avec les Espaces VTT/FFC Ambert-Crêtes du Forez, l'Espace VTT/FFC Vichy Montagne Bourbonnaise et le nouvel Espace VTT/FFC Montagne et Plaine en Roannais, avec pour point d'orgue le tournage de l'émission Dr GOOD, avec Michel CYMES, au côté de Clément BEGON, encadrant VTT bénévole au Col du Béal.

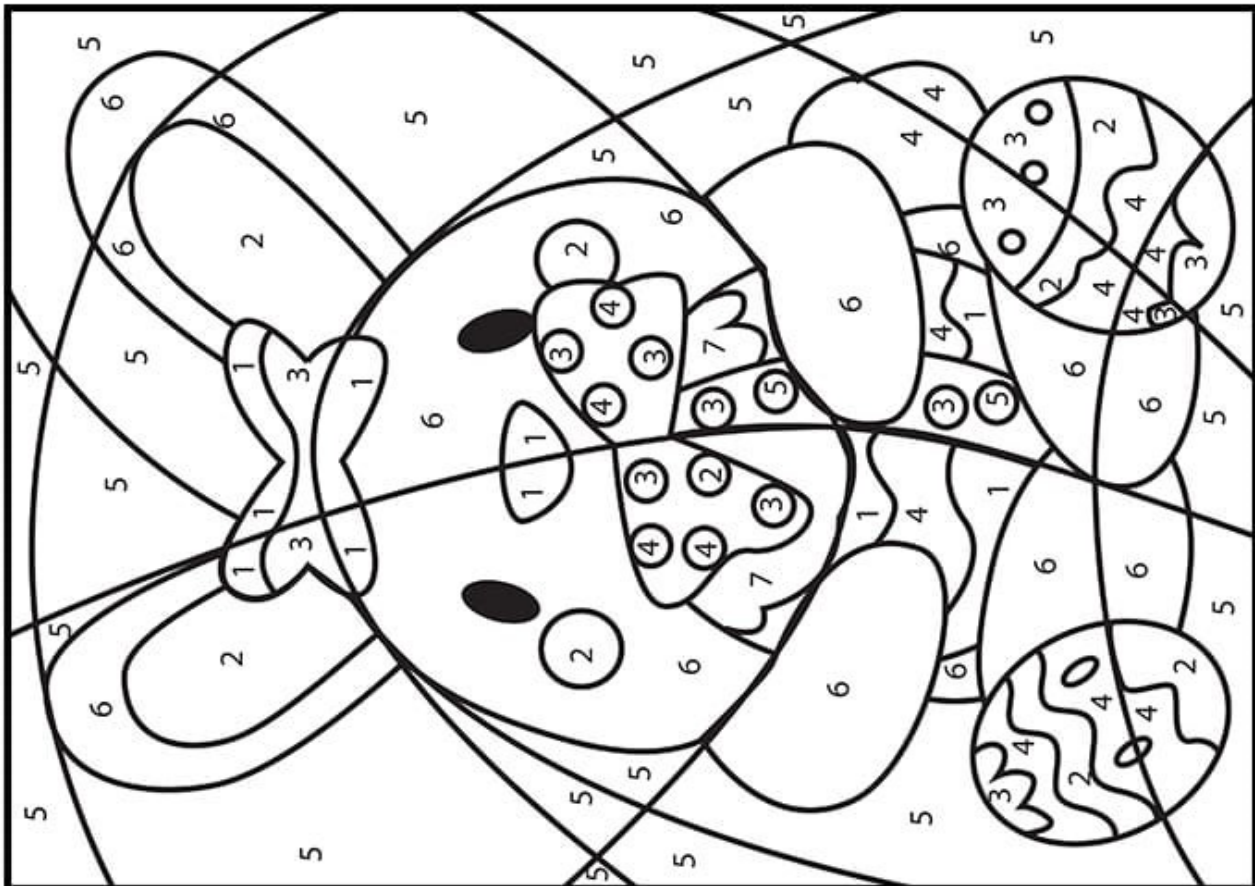
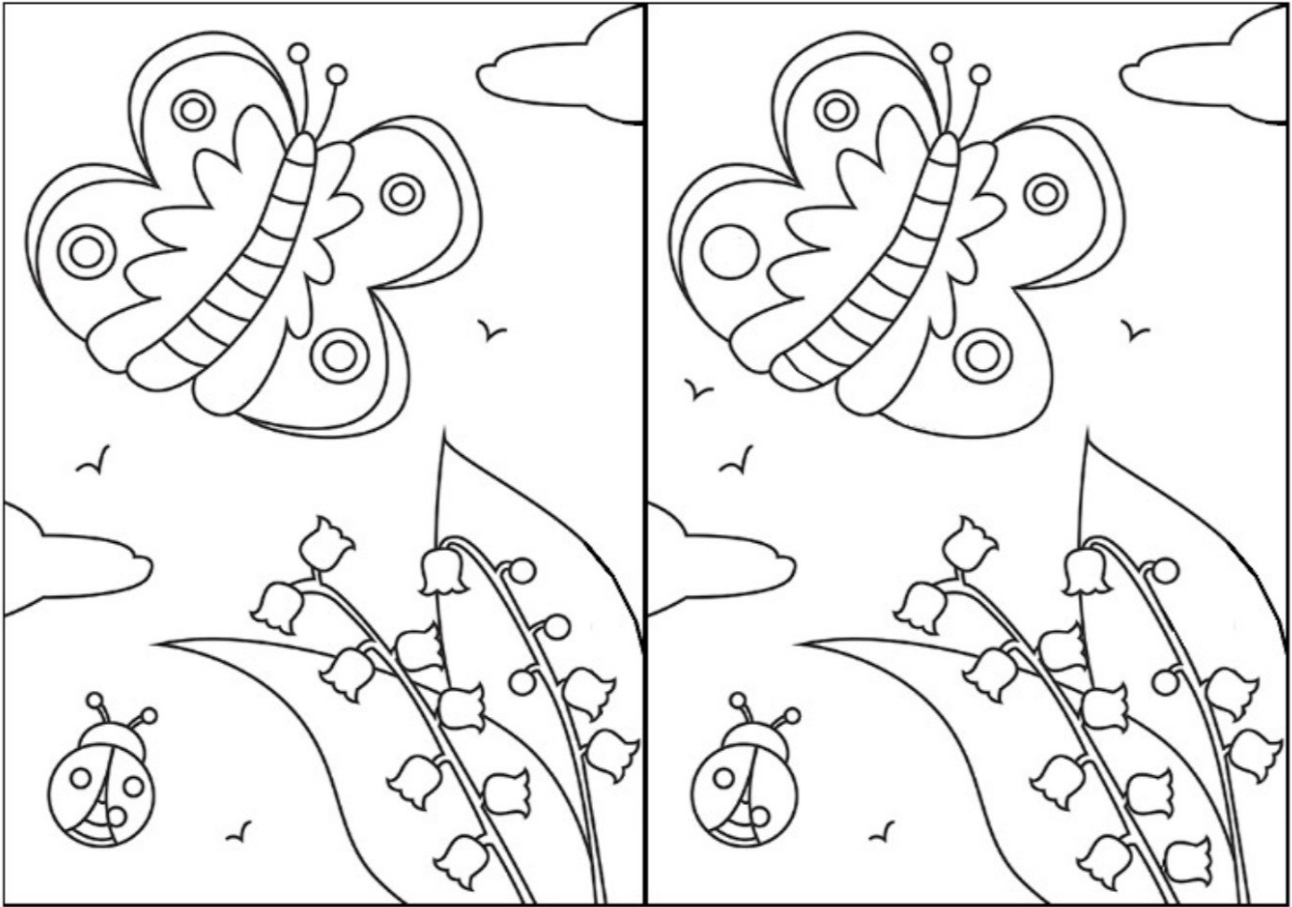
La vidéo, diffusée sur les réseaux sociaux début avril a comptabilisé plus de 400 000 vues en deux semaines !

Indéniablement un magnifique support pour booster notre Espace VTT mais surtout « Destination Grand Air » **le plus grand Espace VTT-FFC de France** à ce jour.

Pour la 3^{ème} année consécutive, Destination Grand Air était présent pendant quatre jours sur le salon du Roc d'Azur à Fréjus.

Le Coin des Enfants

Différences: trouve les 7 différences puis colorie le dessin.



Avril 2024

Samedi 06



Ciné Parc à La Grange, à 20h30, **La ferme des Bertrand**, de Gilles Perret

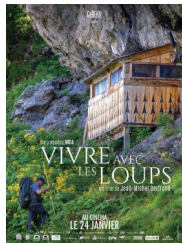
Gilles Perret connaît la ferme des Bertrand depuis toujours : « Tout gamin, je m’amusais dans la ferme, j’étais avec eux sur les tracteurs. Je les ai filmés sur un an, en 1997 donc, et cela a donné Trois frères pour une vie. Le film a été primé dans des festivals de films de montagne. » Mais le réalisateur a toujours pensé que Trois frères pour une vie méritait une plus large diffusion. Le metteur en scène précise : « Or, Marc et Alex m’ont dit qu’Hélène allait bientôt prendre sa retraite, et qu’ils investissaient donc dans des robots de traite. Nous étions 25 ans après mon premier film avec eux, qui lui-même est arrivé 25 ans après celui de Marcel Trillat. C’était le moment de les filmer, avec l’idée d’utiliser ces deux anciens films. »

Samedi 27



Ciné Parc à La Grange, à 15h00, **Le dernier jaguar** de Gilles de Maistre
(Aventure, famille - à partir de 6 ans)

Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtes de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu’elle a recueilli. Mais l’année de ses 6 ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. 8 années passent, et Autumn, devenue adolescente, n’a jamais oublié son amie jaguar. Quand elle apprend que Hope est en danger de mort, Autumn décide de retourner dans la jungle pour la sauver !



à 20h30, **Vivre avec les loups**, Documentaire de Jean-Michel Bertrand

Le réalisateur nous parle du loup d’une manière totalement nouvelle et inattendue. Il y aura bientôt des loups un peu partout en France. Il faut donc apprendre à « vivre avec les loups ». Dépasant les postures polémiques, l’auteur nous amène de manière sensible et cinématographique à percevoir différemment la nature qui nous entoure et les animaux qui l’habitent : chevreuils, chamois, bouquetins... Un voyage de Jean-Michel Bertrand avec de surprenantes rencontres, humaines et animales, le réalisateur nous entraîne dans des réflexions naturalistes et philosophiques sur la nature.

Mai

Mercredi 08

Commémoration de la victoire de 1945, à 8h45 au Monument aux Morts

Jeudi 09

55^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-bouchon

Samedi 25

Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Juin

Samedi 08

Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Samedi 15

Fête de la Musique, par le Comité des Fêtes à La Grange

Samedi 29

Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Juillet

Vendredi 05

Cérémonie d’accueil des nouveaux arrivants, à 18h30 à La Grange

Dimanche 07

Concerts de Vollore à 18h à l’église

Samedi 20

Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Vendredi 26

Concert « Les Rêveries de Saint-Victor à Montvianeix », à 18h à l’église

Samedi 27

Marché Gourmand, par le Comité des Fêtes à La Grange

Septembre

Samedi 21

Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Octobre

Samedi 12

Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Samedi 19

Fête des Cucurbitacées, par le Comité des Fêtes à La Grange